

sordres que vous avez occasionnés dans ma paroisse, je vous déclare que je ne m'occuperai plus de vos affaires, si ce n'est pour demander pardon à Dieu du scandale que vous avez donné, et qui doit être d'autant plus cruel pour vous, que vous avez couru après.

Ces mères et leurs filles ont été seules punies ; car toute la paroisse a si bien profité de cette leçon, que les danses en ont été à jamais pros- crites.

Mères mondaines et légères, qui poussez quel- quefois la sottise jusqu'à porter vos jeunes filles, contre leur inclination et malgré leur résistance, à fréquenter les soirées et les danses, lisez atten- tivement le fait suivant, et faites-en votre profit.

Dans une de nos campagnes, un brave char- pentier avait le malheur d'avoir pour épouse une femme très mondaine et très peu spirituelle ; mais, il avait une fille qui, en retour, était un ange de piété, de modestie, et qui se distinguait par toutes sortes de bonnes qualités. Cette jeune personne devait tout cela à de saintes religieuses, qui l'avaient élevée : elle faisait les délices de son père, elle était l'objet de l'estime de toutes les personnes qui la connaissaient, et surtout, elle était l'ami de toutes les personnes pieuses de sa localité. Les dimanches et les jours de fêtes, elle allait avec ses pieuses compagnes passer quel- ques heures chez ses bonnes et anciennes maî- tresses.

Quand cette jeune fille eut atteint sa seizième année, sa misérable mère, l'engagea fortement à fréquenter les danses, qui, d'ordinaire, ne sont suivies que par les filles légères et étourdies. Mal- gré les instances de son imprudente mère, notre